

Et si les files restaient toujours en vacances ?



La CGSLB réfléchit à votre mobilité

Septembre, c'est le retour des bouchons. Le répit fut de courte durée et fort partiel en raison des nombreux chantiers. Les chiffres concernant la mobilité sont déroutants : en 2015 un Belge a passé

en moyenne 44 heures bloqué dans les files. Soit plus qu'une semaine de travail. Si rien ne change, notre temps de déplacement s'allongera encore de 28 % d'ici 2030 !

Ce n'est souhaitable ni pour les citoyens ni pour l'économie ni pour l'environnement.

www.cgslb.be



Votre liberté, votre voix



Budgets mobilisants



Réduire l'usage des voitures de société via le budget mobilité

Alors que le gouvernement fédéral a décidé d'appliquer le principe du « cash for car », la CGSLB plaide pour un budget mobilité visant à promouvoir le comportement souhaité et fiscalement équitable. Dans cette optique, le travailleur doit pouvoir décider de l'usage qu'il en fera en fonction de ses besoins personnels, ce tout en tenant compte de l'intérêt collectif.

Généraliser le tiers-payant

Nous demandons l'octroi d'une intervention de l'employeur dans les frais de déplacement de tous les travailleurs, y compris ceux qui effectuent un trajet de moins de 5 km pour se rendre à leur travail. Mieux, la CGSLB plaide pour la généralisation du système du tiers payant dans les transports en commun (80 % à charge de l'employeur, 20 % à charge des Pouvoirs publics).

Rendre le co-voiturage plus intéressant

Le co-voiturage est une mesure particulièrement efficace. Mais il faut absolument favoriser son développement. C'est au niveau des entreprises et des zones d'activités économiques qu'il faut agir. Prévoir un incitant financier spécifique pour les travailleurs qui font le choix du co-voiturage. Ou encore mettre à disposition une plate-forme de communication qui facilite l'organisation du co-voiturage. Pourquoi ne pas également donner priorité aux covoitureurs pour l'octroi d'une place sur le parking de l'entreprise (souvent limité) ?

Par la voie de la concertation sociale au niveau de l'entreprise et au-delà



Les travailleurs doivent avoir leur mot à dire sur la politique de mobilité de leur entreprise. Poser un diagnostic n'est pas suffisant. Des plans d'action sont indispensables et pas seulement au niveau de l'entreprise, mais aussi à l'échelle d'une zone industrielle, d'un quartier ou d'une ville...

L'initiative du gouvernement bruxellois d'avoir imposé aux entreprises de plus de 100 travailleurs de développer un plan de déplacement pour leurs travailleurs va dans la bonne direction. Ce type de plan n'est cependant efficace que si les travailleurs ont leur mot à dire dans son élaboration et que l'employeur dégage les moyens nécessaires à sa mise en œuvre concrète.

Vers la réorganisation du travail



Nous voulons négocier avec les employeurs l'organisation du travail dans les entreprises et les services publics. Les nouvelles formes d'organisation du travail permettent de réduire le nombre de déplacements. Le télétravail, les horaires flottants, ... sont des mesures qui marchent !

Objectif mobilité durable



La CGSLB réclame aux pouvoirs publics fédéral et régionaux un plan climat national, plus d'investissements dans les transports publics et un écofiscalité plus équitable. Notre destination finale doit être la mobilité durable. C'est notre qualité de vie et la préservation de notre environnement qui sont en jeu. La durabilité est un objectif important, qu'il faut poursuivre de façon obstinée mais pas aveugle. Il s'agit d'évaluer l'impact social de chaque mesure. Ainsi, interdire, comme le gouvernement bruxellois en a l'intention, l'accès au territoire régional aux véhicules diesel de plus de 20 ans peut être problématique pour les personnes qui ne sont pas en état, financièrement, d'acheter un autre véhicule.

La CGSLB-Bruxelles mise particulièrement sur le développement des systèmes de voitures partagées. Ces services présentent une réelle plus-value pour les Bruxellois qui n'ont qu'un besoin occasionnel de la voiture. Pour encourager et stimuler le recours aux voitures partagées, nous défendons l'octroi d'un avantage fiscal sur le mode des titres-services.

La multi-modalité est une solution.

Beaucoup le font déjà : combiner plusieurs moyens de transports, ou adapter son choix selon la pluie ou le beau temps ! La voiture peut faire partie de la multi-modalité, même si nous sommes favorables au développement d'alternatives **efficaces et performantes**. Les investissements publics doivent être renforcés pour étendre l'offre de services en transports en commun à Bruxelles et dans son hinterland économique. La création de plus de parkings de dissuasion, des pistes cyclables plus sûres... sont autant de leviers d'action pour stimuler une « mobilité multi-modale » plus efficace et durable. **Encourager la multi-modalité, c'est aussi la responsabilité des employeurs**. La politique de remboursement des frais de déplacement doit être modulable et adaptable en fonction de la multiplicité des types de mobilité choisis.